

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

Printemps 1947

46

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Délégué régional
de la Société du Folklore français
et du Folklore colonial

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Délégué régional
du Musée des Arts et Traditions populaires
de Paris

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

"Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome VII

10^{me} Année — N° 1

PRINTEMPS 1947

Folklore (10^{me} année - n° 1)

Printemps 1947

SOMMAIRE

Max SAVY et René NELLI

Enquête sur la Magie dans le Chalabrais

Suzanne DONNADIEU

L'outillage agricole en Tarn-et-Garonne

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois

2^e Partie : Analyse Bibliographique (suite)

René NELLI

Les Livres

Enquête sur la Magie dans le Chalabrais

(région de Chalabre, Aude)

Il faut se hâter de recueillir les survivances précises de la magie, ou plutôt de la sorcellerie, dans nos régions. Voici les résultats d'une enquête menée dans la région de Chalabre : les faits relevés, pour minimes qu'ils soient, pourront être de quelque utilité pour les comparatistes.

— 1 —

Un fermier de St-Benoît avait ses deux bœufs au champ. D'ordinaire, ils étaient fort sages. Tout d'un coup l'un d'eux se tourne vers lui et le « charge ». L'homme est obligé de grimper sur un arbre hors de son atteinte. Il réussit à le calmer et à l'emmener à l'étable. Il l'attache comme il peut, mais pense que la chose est *anormale*. Il va chercher une veste, la tourne à l'envers et tape dessus avec un bâton de néflier. La personne qui *avait jeté le mauvais sort* en fut si meurtrie qu'elle resta deux ou trois semaines au lit.

(St-Benoît, près de Chalabre, 1927).

Procédé de magie imitative très répandu dans tout le Languedoc — et ailleurs. A Olonzac (Hérault) deux chasseurs croyaient qu'on leur avait jeté un sort parce qu'ils ne voyaient jamais le moindre gibier. Rencontrant une vieille qu'ils soupçonnaient d'être sorcière, ils se mettent à larder leurs gibecières de coups de couteau. La sorcière se roule par terre et demande grâce.

(recueilli par Mlle Gardel, de Bize).

— 2 —

L'un des membres d'une famille était malade. Les docteurs s'avaient impuissants. Un guérisseur offre de faire voir à la famille la personne qui « avait donné le mal » : Il va chercher un seau d'eau et sur la nappe claire du liquide, le malade voit un figure qu'il connaissait bien. — Voulez-vous lui faire du mal ? — Oui. — Piquez l'image avec une aiguille, sauf aux yeux ou au cœur, parce qu'alors il y aurait un grand malheur sur votre famille. — Le malade piqua à la hanche et la personne, jeteuse de sorts, boita toute sa vie.

(Camon. Ariège. Le fait se serait passé en 1907).

Procédé très employé pour découvrir l'auteur du sort jeté. Parfois on suspend un tamis et l'on prononce des noms. Le tamis se met à tourner quand on prononce le nom de la sorcière qui a jeté le sort. Ici, il y a, en outre, précaution prise contre le choc en retour : il ne faut point trop punir la sorcière.

— 3 —

Un accouchement difficile. La sage-femme demande au mari d'aller d'urgence chercher le médecin. L'homme emprunte à sa femme une de ses robes et s'en va. La sage-femme qui attend toujours, entend au rez-de-chaussée un bruit régulier : Au bout d'un moment, le mari demande si l'enfant est né. La sage-femme s'étonne de ne point voir le docteur. Le mari répond : *« Je conjurais le mauvais sort en hachant la robe. Et il n'alla chercher le médecin qu'après avoir fini de hacher la robe. »*

(Campsauze, près de Puivert. 1917. Recueilli par Madame C..., sage-femme).

— 4 —

Au moment de partir, après un accouchement difficile, le père dit à la sage-femme : « Si vous voyez les « Peurs », al mouli de la « Pau », passez quand-même, elles ne vous feront rien ».

(Le moulin de la Peur est un ancien moulin à huile situé près d'un pont, entre Rivel et la Calmette. — recueilli par Mme C... sage-femme. 1920).

— 5 —

Une femme était malade depuis longtemps. La guérisseuse lui dit : « Quand vous irez à Roquefeuil, ne passez jamais aux Quatre-chemins. Prenez toujours à travers champs et vous ne serez plus malade ». Elle suivit les prescriptions magiques et s'en trouva fort bien. Mais le jour du mariage de son fils, elle voulut suivre le cortège et passa par les Quatre-chemins. Le lendemain elle s'alita. Huit jours après elle était morte.

(Espezel, 1927).

Tabou des chemins qui se croisent (lieu où se réunissent les sorciers et les « Peurs »). Valeur prophylactique du passage à travers champs, déjà soulignée dans le Père Amilha : Tableau de la Bido del parfet Crestia, Toulouse, 1663. — (voir Folklore, Juillet 1942, page 77).

— 6 —

Dans une maison réputée « à mauvais esprits », il y avait trois jeunes filles qui allèrent vendanger. L'une tomba malade en vendange et revint chez elle. Elle mourut le jour où les deux autres arrivèrent. Il y avait beaucoup de gens pour la veiller. Ces personnes virent des chats qui montaient sur les armoiries et qui s'enfuyaient malgré la porte fermée. Ces chats avaient déjà griffé la figure de la morte, sans que personne ne les vit, à tel point que l'on fut obligé de lui recouvrir la face avec un linge.

(Camon (Ariège). 1923).

Chats en rapport avec le sorcier, avec le Diable, avec la mort, si une personne meurt en état de péché mortel.

— 7 —

Un enfant ne « prend » pas. C'est quelqu'un qui l'empêche de têter. Il faut dire des prières pour éloigner le mauvais sort.

(Chalabre, 1930, recueilli par Mme C., sage-femme).

— 8 —

Le meunier de *Rivel* a vu devant le vieux cimetière de Puivert, des oies qui empêchaient son cheval, d'avancer. Quand il eut fait le signe de la croix, ces oies s'évanouirent.

(1916. recueilli par Mme C., sage-femme).

— 9 —

Un fonctionnaire retraité a fait venir la sage-femme pour voir son enfant qui souffrait d'une gastro-entérite. Il était persuadé que c'était sa belle-mère morte qui voulait faire mourir l'enfant.

(Chalabre 1943. recueilli par Mme C., sage-femme).

Pouvoir des morts - leur jalousie, leur haine pour les vivants.

— 10 —

A Lérans, une personne avait donné des pilules contre la consipation à une jeune accouchée, qui ne voulut pas les prendre, *les croyant ensorcelées.*

(Novembre 1946. recueilli par Mme C.).

— 11 —

Dans le Chalabrais, il y a 25 ans, on recommandait souvent de mettre au nouveau-né la chemise à l'envers pour conjurer le mauvais sort.

(recueilli par Mme C.).

— 12 —

En démaillant un enfant, la sage-femme s'aperçoit qu'il tombe des grains de sel, des langes. La grand' mère de l'enfant les avait mis là pour conjurer le mauvais sort.

(Chalabre, 1920. recueilli par Mme C.).

Pouvoir prophylactique du sel. On jetait ainsi du sel dans le puits.

— 13 —

Un enfant naît avec tous les signes de la maladie bleue (maladie de cœur). L'enfant meurt. Une tante de *Sainte-Colombe-sur-l'Hers* dit à la jeune mère que son enfant est mort parce-qu'elle n'avait pas annoncé à sa belle-mère — décédée par la suite — qu'elle attendait un bébé. La grand' mère morte était venue chercher l'enfant.

(Chalabre, 1946. relaté par Mme C. sage-femme).

Histoire compliquée. La belle-mère a joué un rôle nocif. La grand' mère, un rôle protecteur dans l'au delà.

— 14 —

Un vieux bonhomme de C. qu'il est difficile de faire parler, et qui croit à toutes les sorcelleries, dit à une femme : « N'allez pas si vite ! cette personne qui arrive, là-bas, vous jetterait le mauvais sort ».

(Chalabre, 1945. recueilli par Mme C.).

— 15 —

Il existe une sorcière, à « Ste-Colombe-sur-l'Hers » qui « travaille » avec un cœur de veau.

(1946).

Envaûtements. Le cœur de veau symbolise (magie imitative) le cœur de la personne qu'il s'agit de faire mourir. On pique ce cœur avec des épingles. Ces blessures se transmettent — sympathiquement — au cœur de la personne. Parfois on baptise ce cœur du nom de la victime; ou bien, on le fait bouillir avec des rognures d'ongle ou des cheveux lui appartenant. Dans ce cas, il y a magie imitative et magie contagieuse combinées.

— 16 —

Avant la naissance d'une fillette, sa mère a mis une rose de Jéricho dans un vase et a dit : « Quand elle sera éclosée, j'accoucherai ».

(Chalabre, 1919. recueilli par Mme C.).

— 17 —

Actuellement encore, dans cinquante pour cent des cas, les parents mettent sur les jeunes accouchées une page de prières ou des reliques. Pour que l'effet soit complet, il ne faut pas que l'accouchée le sache.

(Chalabre, 1946).

Survivance des « brefs » que l'on portait sur soi. Jusqu'au 18^{me} siècle (environ) ces prières étaient en langue d'Oc et peu orthodoxes (Pater blanc, pater petit). Aujourd'hui ce sont des prières romaines : pater, ave, etc...

— 18 —

Il y a une vingtaine d'années, il y eut à Chalabre, une grosse inondation. au mois de janvier, le jour de la Saint-Sébastien. Or c'était la coutume ce jour-là de faire des petits pains. Cette année-là on les jeta dehors, avec force prières, pour arrêter l'inondation. En 1944, il y eut de grosses pluies, des orages de grêle ; une femme de Chalabre, réputée sorcière, jeta un pain pour conjurer la pluie.

— 19 —

En juillet 1942, dans une ferme de Camplimoux (hameau de Sonnac), un vieux bonhomme est venu réciter les sept psaumes de la pénitence, au coin de la cheminée, et s'en est retourné sans dire mot.

Notre enquêteur a vu en ce vieux bonhomme le dernier, sans doute, des « Saumiers » qui, pour quelque argent, venaient autrefois dire des prières pour les morts, ou même, comme c'est le cas ici, pour les vivants.

Max SAVY et René NELLI.

L'Outillage agricole en Tarn-et-Garonne

1. — LA CHARRUE.

La charrue est l'instrument le plus usité pour préparer la terre à la culture du blé — qui est, dans le Bas-Quercy, la culture dominante — du maïs, de l'avoine, des légumineuses et même de la vigne.

L'ancienne charrue de Virgile — *aratum* — s'est conservée longtemps avec peu de modification. Nous la trouvons mentionnée sous le nom d'« arayre » dans les inventaires du Moyen-Age et, dans les Livres de Comptes des frères Bonis, commerçants Montalbanais du milieu du 14^{me} siècle, nous relevons des achats d'*estebas* (manches de charrues), de *corbas*, de *reilhàs*, de *befferri* (autres parties de la charrue). On remarque que les réparations — le « reilhatge » — sont effectuées par le forgeron et mises au compte du bordier de l'époque — appelé « gasailler » — qui paie à cet effet un abonnement annuel.

Cette charrue était en bois, les seules pièces de fer constituaient le soc, le *cadenat* (étrier qui relie les deux parties de l'age) et le *coutre*.

Telle, elle est encore au début du siècle dernier. Le manche, où nous retrouverons le vieux mot « estebo », a une longueur de 1 mètre à 1 m. 30. Sa courbure varie suivant les régions. Il sert à guider la charrue que le laboureur dirige de la main gauche, tandis que dans sa main droite il tient l'aiguillon (*agulhado*), bâton très long terminé d'un côté par une pointe aiguë dont on pique les bœufs et de l'autre par une lame tranchante avec laquelle on débarrasse la gorge de la charrue de la terre et des herbes qui s'y accumuleraient.

Le sep (*lou dental*) est la pièce qui repose à terre et qui porte la lame du soc (*reilhò*) et les versoirs ou oreilles qui servent à renverser la terre soulevée par le soc. La lame du soc varie beaucoup dans sa forme et dans sa grandeur, tantôt elle finit en pointe, tantôt elle a la forme d'une bêche dont les coins seraient un peu arrondis.

Le sep est assujéti à l'age (*l'aste, lou cambet*) qui est une longue pièce de 2 m. 60 coudée vers l'extrémité qui touche la terre (cette extrémité est le talon) tandis qu'il est relié au moyen d'un étrier de fer à la barre qui sert à atteler les bestiaux (*lou timonal*). Un peu au-dessus du talon, l'age porte la lame du coutre (*befferri*) qui est un couteau de 0 m. 40 de long environ sur 0 m. 10 de large qui fend la terre verticalement. *Poumarède*, dans son « Manuel agricole et domestique des termes qui s'appliquaient aux choses usuelles en usage dans le Midi de la France », prétend que toutes les charrues n'étaient pas nécessai-

rement pourvues du coutre. Nous avons pourtant retrouvé le mot « befferri » au 14^{me} siècle.

Il arrivait que, pour augmenter l'enture de l'araire, on supprimait le versoir, réduisant ainsi la charrue à l'appareil qui soutient le soc. Délivrée de la résistance du versoir, l'araire s'enfonçait plus profondément, surtout dans les sols tendres.

C'est vers 1820 qu'on fit en Tarn-et-Garonne les premiers essais d'une charrue entièrement construite en fer. Elle offrait plus de solidité et un moindre tirage et labourait aussi plus profondément et plus régulièrement. En même temps on apportait des perfectionnements au versoir et on adaptait à la charrue une pièce verticale permettant de régler l'enture, de prendre plus ou moins de terre et de régler l'inclinaison (*lou biais*). Cette charrue appelée *Dombasle* ou charrue *Grignon* était placée sur un avant-train. Elle mit très longtemps à se répandre en Bas-Quercy où malgré la richesse du sol l'outillage resta longtemps arriéré : le morcellement de la propriété était extrême et ne se prêtait pas aux grandes entreprises, on craignait que les machines n'enlèvent le travail aux ouvriers, on ne disposait pas de l'argent nécessaire au renouvellement des machines. L'enquête agricole de 1866 révèle l'adoption de la charrue en fer comme tout à fait récente dans le canton de Beaumont de Lomagne.

Ce n'est guère que depuis 1920 que l'usage de la charrue à avant-train, appelée la « *Brabant* » s'est généralisé. Il n'est pas, aujourd'hui, de ferme qui n'en possède. Deux paires de bœufs sont nécessaires pour tirer cette charrue, d'un poids de 150 à 180 kg., tandis que la précédente ne pesait que 20 kg.

Cependant la vieille charrue en bois, qui ne laboure pas à plus de 5 ou 6 centimètres de profondeur est encore employée dans les terrains légers et sablonneux. On la trouve dans les environs de Montauban, dans la région de Caylus ainsi que dans certains départements limitrophes : le Lot et l'Aveyron.

Pour le labourage des vignes on dispose actuellement d'une charrue vigneronne, façonnée de telle sorte qu'elle laboure très près des vignes et arrive même au-dessous des pieds.

2. — LA HERSE ET LE ROULEAU.

La herse, dont on ne trouve pas trace dans les inventaires du Moyen-Age, était encore très peu connue dans la première moitié du siècle dernier. En 1820 c'est à peine si quelques grands propriétaires en possédaient. On se servait, pour écraser les moësses, d'une espèce de maillet de bois carré au bout, muni d'un long manche, qui était léger et pouvait être manipulé par des femmes — ou bien on se servait de la douille de la houe à trois branches. Ou bien encore on faisait passer sur le champ, avant les semailles, un lit de charrette ou une pièce de bois. On utilisait également un rouleau, forte pièce de bois cylindrique garnie de pointes en fer.

A la fin du siècle dernier on trouvait deux types de herses : la herse carrée et la herse triangulaire.

3. — LES DIFFÉRENTES FORMES DE BÈCHES.

a) LA BÈCHE A DEUX POINTES.

La bêche à deux pointes appelée « *palabès* », « *anduzat* » est un instrument extrêmement courant avec lequel on peut retourner assez profondément la terre, et en toute saison. Elle se compose d'une pelle de fer, longue de 18 à 22 cm. et large d'environ 18 cm. dans sa partie supérieure. Elle est surmontée d'une douille droite à laquelle s'adapte une forte languette de fer placée horizontalement et qui sert d'appui au pied pour enfoncer l'instrument. C'en en hiver qu'on se sert le plus de la bêche ; elle donne dans les terres grasses et compactes un résultat qu'on ne pourrait obtenir avec la charrue ou la houe. Elle est principalement en usage dans les terrains argilo-calcaires des côteaux, et naturellement dans les petites exploitations où l'on ne dispose pas de charrue. Elle ne convient pas dans les sols sablonneux parce que, remuant profondément la terre, elle en diminuerait encore la cohésion.

b) LA BÈCHE A DEUX BRANCHES OU PELLEVERSE.

Elle se prête à tous les défrichements de terrains chargés de ronces, de joncs, à ceux des landes et des bois. On s'en sert dans les côteaux escarpés où la charrue n'aurait pas de prise. (On s'est même plaint que de trop remuer la terre en bêchant sur certaines pentes favorisait l'entraînement de la terre par les averses et épuisait le sol). Elle est employée surtout dans l'est du département.

4. — LA HOUE.

La houe (foussou) est composée d'une lame de fer de 0 m. 25 environ réunie au manche par une douille très courbée d'environ 0 m. 32 de haut et formant un angle aigu. La houe demande plus de force que la bêche mais c'est un instrument également précieux sauf dans les terres grasses où sa lame large et mince s'empâte facilement.

La houe à deux branches (*becat*) est beaucoup moins courante. Elle est employée dans les terres dures et compactes mêlées de gros cailloux.

La houe à trois branches (*becadelo*), autrefois appelée « *marre* », a le talon large et la pointe étroite, elle entame les terres encroutées qui résistent à la houe plate.

Les houes servent beaucoup dans le travail des vignes. Un inventaire de 1432 mentionne une houe de safranier. (Le safran était cultivé en Tarn-et-Garonne dans la région de Saint-Antoine, on en exportait en Allemagne),

5. — LE HOYAU.

Le hoyau (*trinco*) est une forte lame de fer beaucoup plus longue que large, très renforcée et plus étroite vers la douille où entre un manche un peu plus long et un peu plus fort que celui de la houe. La lame s'éloigne aussi davantage du manche qui est un peu plus ouvert. Il entame facilement les terrains les plus durs, il pénètre dans le tuf lorsqu'on veut ouvrir des fossés ou des tranchées profondes. Il attaque les racines les plus fortes et est très utile pour l'arrachement des arbres. Il supplée à l'usage du pic, rare en Tarn-et-Garonne, et qu'on n'emploie guère que pour le creusement des puits ou autres excavations.

Le même instrument à lame étroite et très longue est appelé « binette » et est employé par les jardiniers.

6. — LA FAUX.

Pour couper le blé on se servait au 18^{me} siècle de la faux et de la faucille (ou « *boulan* »). En 1866 on moissonnait encore avec la faucille (qui ne sert plus guère que pour de menus travaux) que tend à remplacer la grande faux. L'homme qui se servait de la faux portait avec lui un outillage spécial pour l'aiguiser aussi souvent qu'il était nécessaire. Cet outillage consistait en une sorte de petite enclume; un marteau pour redresser la lame de la faux, et une pierre à aiguiser sur laquelle, quand on avait fini, on passait le tranchant de la faux. Cette pierre était renfermée dans un petit étui suspendu à la ceinture.

7. — LE FLÉAU. - LE ROULEAU.

Sous l'Ancien Régime, le blé se battait avec un fléau composé de deux parties, l'une et l'autre en bois reliées par des courroies de cuir. Ce fléau est resté en usage jusqu'à la généralisation des batteuses mécaniques au début du 20^{me} siècle. Mais on utilisait aussi un rouleau de pierre (*roudoulet*) qui, sous l'effet de sa lourde pression, séparait les graines de blé de l'épi. Comme ce travail se faisait sur une surface peu considérable appelée le « sol » (l'aire) et qu'il tournait en rond, ce rouleau de pierre, qui était trainé par des bœufs avait deux diamètres très différents à ses extrémités de manière à faciliter le mouvement tournant qu'il devait effectuer. Cet instrument s'est conservé lui aussi jusqu'à l'avènement du machinisme.

Pour vanner on se servait au 14^{me} siècle d'une pelle en bois. Dès cette époque on trouvait aussi des cribles en peau et en cordes de genêt appelés « *drais* » et indiqués sous ce nom dans le dictionnaire de Lévy. Au 17^{me} siècle on distingue le *drai du grello*, un crible à perçee très grande connu encore de nos jours sous ce nom.

Le *rateau* est un instrument très anciennement connu (on trouve un « rastel de fer » dans un Inventaire de 1430). Il y a actuellement deux sortes de rateau : le rateau à dents de fer

dont on se sert dans les jardins et le grand râteau à dents de bois avec lequel on met en tas les herbes et les foin.

La *serpe* est généralement une lame de fer recourbée montée sur un manche en bois assez court avec laquelle on taille les arbustes ou on coupe du bois, mais il en existe une variété munie d'un manche plus long dont on se sert lorsqu'on veut atteindre les branches les plus élevées des arbres.

Le *sarcloir*, instrument très ancien, appelé aussi *sarcelle* (sauclet) se compose d'une lame de fer au milieu de laquelle sort une douille qui la divise en deux et à laquelle s'adapte un manche léger de 1 m. 25 environ. D'un côté de la douille la lame est étroite, de l'autre elle s'élargit. C'est un outil léger et commode qui sert surtout à extirper les mauvaises herbes dans le sarclage des blés.

Suzanne DONNADIEU

BIBLIOGRAPHIE

1. — La vie en Bas-Quercy du 14^{me} au 18^{me} siècle par *Robert Latouche*, Toulouse, 1923.
 2. — Les Livres de Comptes d'un marchand montalbanais au XIV^{me} siècle par *Edouard Forestié*, Montauban, 1881.
 3. — Des instruments aratoires et de labour dans le Tarn-et-Garonne (Recueil Agronomique de 1820).
 4. — Manuel agricole et domestique des termes qui s'appliquent aux choses usuelles à l'usage principalement des habitants du Midi de la France. *Poumarède*, Toulouse, 1841.
-

BIBLIOGRAPHIE

DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

- 259 **Astruc.** — *Termes* — p. 131 sq. — fabrication de la chaux — p. 135 sq. — les scieurs de long, « ressegaïres ».
- 260 **Marty.** — *Recherches sur Mintpezat et Roquefort.* — p. 164 sq. — énumération des fours à chaux.
- 261 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. II p. 154 — exploitation des carrières de pierre à Villegly.
- 262 **Barante.** — *Essai sur Aude* — p. 25 — jayet — p. 209 — dans le Limouxin, ouvrages de jayet — verdet — peignes de bois — fabrication de comportes ou « semals ».
- 263 **Trouvé.** — *Description Aude* — p. 623 sq. — dans le Limouxin, ouvrages de jayet — peignes de bois — linettes ou comportes — ouvrages de tourneur — cribles en bois — sonnettes de bronze et de fer.
- 264 **Rouzaud** (Henri). — *Petites notes sur de vieilles choses et d'anciens noms du pays.* — C. A. N. 1914 — p. 165 sq. — travail du jayet dans le Limouxin.
- 265 **Blanquier.** — *Monographie de Rivel.* — p. 6 sq. — industrie et commerce — fabrication des comportes — sonnettes et clochettes — peignes en buis — tisserands (extr. S. A. S. C. 1895 — p. 122 sq.).
- 266 **Pont.** — *Histoire de Kercorb.* — p. 317 sq. — fabrique de peignes près Rivel — p. 369 sq. — à Rivel, fabrication des comportes (semals) — sonnettes en bronze (esquillos) — petits artisans : le sémallier, l'esquiller.
- 267 **Ditandy.** — *Lectures sur l'Aude.* — p. 228 sq. — les sémalliers de Rivel.

1) Voir N° 38 à 45.

LES FORGES.

- 268 **Boissonnade.** — *La Restauration et le Développement de l'Industrie en Languedoc au temps de Colbert.* — A. M. 72 — octobre 1906 — p. 470 — les forges dans les pays audois.
- 269 **Barante.** — *Essai sur Aude.* — p. 200 sq. — les forges — leurs produits — manière dont le fer est traité — avantages des forges à « la catalane ».
- 270 **Mahul.** — *Cartulaire* — t. I. p. 159 sq. — forge à fer « catalane » à Montolieu — id. t. III. p. 377 — à Auriac — id. t. IV. p. 565 — à Padern.
- 271 **Trouvé.** — *Description Aude.* — p. 652 sq. — les forges — dénominations des ouvriers — description d'une forge — opérations du fondage.
- 272 **Ditandy.** — *Lectures sur l'Aude.* — p. 221 sq. — les forges de Quillan — le personnel — le matériel — conduite de l'opération.
- 273 **Moulis.** — *Le Pays de Sault.* — p. 58 sq. — industrie et commerce du pays — les scieries : « moulins à scie » — les forges : « forges à la catalane », le « mail ».

LA POTERIE.

- 274 **Trouvé.** — *Description Aude.* — p. 631 sq. — dans le Lauraguais, poterie, faïences, tuiles et briques.
- 275 **Marty.** — *Recherches sur Montpezat et Roquefort* — p. 164 sq. — énumération des fours de potiers.
- 276 **Parizet.** — *Economie Lauraguais.* — p. 28 sq. — poteries — tuileries — minoteries — fabrication du plâtre.
- 277 **Fourès.** — *Potiers et Poterie du Lauraguais.* — Travail du potier — pots à graisse — grézales — cruchons — poteries d'Issel, de Saint-Papoul, de Castelnaudary.
- 278 **Fourès.** — *Cañt das Poutiès.* — poésie décrivant le travail du potier. (extr. R. L. R. 15 octobre 1876. — p. 192 sq.).
- 279 **Ardouin-Dumazet.** — *Voyage en France.* — p. 125 sq. — les potiers de Castelnaudary.
- 280 **Baret (Paul).** — *L'Industrie de la Poterie à Castelnaudary.* — Travail du potier — dans journal « L'Aude à Toulouse » — n° 6 — Juin 1926.
- 281 **Baret (Paul).** — *Chez les Potiers Audois.* — Description du travail des potiers à Castelnaudary — apprentis, manœuvres briquetiers, tuilliers et potiers — les tours — dans journal « L'Aude à Toulouse », n° 58 — octobre 1930.
- 282 **Girou.** — *Itinéraire.* — p. 128-129. — travail du potier dans le Lauraguais.

LA MOISSON.

- 283 **Barante**. — *Essai sur Aude*. — p. 99 — époques de la moisson et des vendanges selon les divers cantons.
- 284 **Pariset**. — *Economie Lauragais*. — p. 239 sq. — moisson — dépiquage — glanage.
- 285 **Rogues** (Clodiu). — *La Derastoulhado*. — F. A. 6. — août 1938 — p. 87-88 — le déchaumage.
- 286 **Astruc** (Abbé J. L.). — *La Moisson : « La Ségó »*. — F. A. 7 — septembre 1938 — p. 110 sq. — le travail — « la garbejado » — le dépiquage — le vannage — voir aussi du même auteur : *Termes en Termenès*. — p. 123 sq.
- 287 **Gibert** (U.). — *Remarques au sujet de « La Ségó »* — F. A. 8 — octobre 1938. — p. 140 — expressions et termes du pays.
- 288 **Mathieu** (Laurent). — *Notes sur « La Ségó » en Minervois*. — F. A. 12 — février 1939 — p. 50-51 — travaux de la moisson.

LES MOULINS.

- 289 **Doumerg** (Dr.). — *Note reproduisant un règlement relatif à l'exploitation des moulins à huile sous l'ancien régime*. — S. E. S. A. 1931 — p. 202-204 — description du moulin à huile au XVIII^{me} siècle, et règlements, sans indicat de lieu.
- 290 **Bernies** (J.) - **Gibert** (U.). — *Le Moulin à Huile*. — F. A. 21 — juillet-décembre 1940 — p. 67 sq. — description de l'outillage dans le Limouxin — opérations pour obtenir l'huile.
- 291 **Moulis**. — *Le Pays de Sault*. — p. 63 sq. — moulins à blé.
- 292 **Baret** (Paul). — *Les Moulins à Vent à Castelnaudary*. — Travail du meunier — dans journal « L'Aude à Toulouse » — janvier 1927.

LE SALICOR.

- 293 **Boissonnade**. — *La Restauration et le Développement de l'Industrie en Languedoc au temps de Colbert*. — A. M. 72 — octobre 1906 — p. 462 — le salicor des étangs narbonnais.
- 294 **Régné**. — *Livre de Raison d'Armissan*. — p. 7. — récolte du salicor au début du XVIII^{me} s. (extr. C. A. N. 1913 — p. 442 sq.).
- 295 **Barante**. — *Essai sur Aude* — p. 200 — le salicor.
- 296 **Trouvé**. — *Description Aude*. — p. 508 sq. — le salicor. description de la plante — fabrication de la soude — p. 647 sq. — les salines — leurs constructions.

- 297 **Yché.** — *Etude sur Gruissan.* — p. 91 — culture du salicor — fabrication de la soude — (extr. C. A. N. 1916 — p. 127).
- 298 **Mathieu (L.).** — *Vielhis mols, viêlhos causos — Culturos d'autres-cops.* — C. N. octobre 1934, p. 145-146 — le salicor.

LA PÊCHE MARITIME.

- 299 **Barante.** — *Essai sur Aude.* — p. 206 sq. — pêche maritime — salines — procédés employés pour obtenir le sel.
- 300 **Trouvé.** — *Description Aude.* — p. 639 sq. — pêche maritime — description des variétés de pêche — à la traîne — au gangui (pêche des anguilles) — à la bastude (— des maquereaux) — aux pentanes — à la tartane — aux traux ou armaillades — à la soutado (— des muges et des loups) — au sardinal (— des sardines) — au globe — au trident et à la fichure — aux bourdigues — à la courantille (— du thon) — filets — salaisons — tribunal des pêcheurs.
- 301 **Yché.** — *Etude sur Gruissan.* — p. 86 sq. — pêche à la traîne — à la vache ou à la tartane — aux bœufs (par comparaison avec deux bateaux représentant les bœufs du labour et le fillet, la charrue) — filets, « dreiges » — (extr. C. A. N. 1916, p. 122 sq.).
- 302 **Blanquier (A.).** — *Excursion à l'embouchure de l'Aude. Coursan, Salles, Fleury, les Cabanes et la mer.* — S. E. S. A. 1904 — p. 78 sq. diverses sortes de pêches.
- 303 **Vals (F.).** — *La Pêche à la Traîne : l'« Art » à Leucate.* F.A. 9. — novembre 1938 — p. 165 sq. — description de la pêche à la traîne à l'aide de l'« Art » ou du « gaéou ».
- 304 **Narbonne (Isabelle)** — **Bourjade (H. P.)** — **Carbonel (A.)** — **Sire (P.)** — **Vals (F.).** — *La Pêche sur le Littoral Audois.* — F.A. 24. — octobre 1941. — p. 195 sq. — pêche en mer et dans les étangs maritimes — les vents avec leurs noms locaux — époque de la grande pêche : tirage au sort des lots — variétés de pêche — noms locaux des poissons — variétés d'embarcations — la « beto », ses accessoires, sa manœuvre, sa construction — noms donnés aux embarcations — les procédés de la pêche, les filets, l'outillage — la pêche à la traîne aux Cabanes de Fleury — équipage de la barque — vente du poisson — partage des bénéfices — métiers auxiliaires du pêcheur.
- 305 **Sire (Pierre et Maria).** — *Le Clamadou* — la pêche à La Nouvelle et sur l'étang de Bages.

(à suivre)

M. N.

LES LIVRES

1. — Le Folklore des Hautes-Alpes. Etude descriptive et comparée de psychologie populaire, avec XV planches, par **Arnold van Gennep**. Tome I. G.P. Maisonneuve, éditeur. Paris. 1946.

Cet important ouvrage — seul tome paru du « Folklore des Hautes-Alpes » — forme le tome VIII (nouvelle série) de la collection « les littératures populaires de toutes les nations ». Il se subdivise en 3 parties, selon la méthode habituelle de l'auteur : 1° : du berceau à la tombe, 2° : cérémonies périodiques non-calendaires, 3° : cérémonies calendaires.

On ne peut résumer la somme énorme de faits et de documents accumulés, vérifiés, localisés, dont M. van Gennep a su, avec méthode et lucidité, dégager les traits vraiment révélateurs. L'accouchement et les relevailles, le baptême, l'enfance et l'adolescence, ont donné lieu ici à une étude qui doit être à peu près définitive. Encore que pour l'enfance et l'adolescence, les observateurs se soient montrés plus avares de renseignements, les pages qui leur sont consacrées contiennent des détails fort intéressants ; par exemple : les compliments que font les enfants pour la Saint-Vincent, leur quête (qui s'appelle : courir la chailla) et même « les rois de la jeunesse ».

Les coutumes de fiançailles, le mariage, sont décrits avec la même probité et le même sens du fait social. Ce qui a trait aux « barricades et barrières » s'impose à l'imagination parce que l'enquête a porté sur 91 localités. La Thèse générale de M. van Gennep (Manuel. Texte. T. 1 pages 437-451) en sort renforcée, à savoir : *que les rites de la barrière caractérisent les noces non seulement en France mais dans tous les pays d'Europe et dans bien des pays de l'Asie et de l'Afrique.* (En Languedoc, région qui nous intéresse tout particulièrement), la « barrière » a été assez mal étudiée, sauf, précisément, par M. van Gennep, dans l'Ardèche).

A propos des funérailles, si les « présages de mort » ne nous apportent rien de bien nouveau, il faut noter, par contre, la coutume de laisser le visage du mort à découvert (à Briançon-ville), celle de faire porter le deuil aux animaux (cf : le deuil de la ruche en Languedoc), celle des « pleureuses » de Briançon-ville (peut-être, cas isolé). Quant à la coutume de mettre le cercueil sur le toit pendant l'hiver, elle s'explique naturellement par la nécessité d'attendre le dégel pour procéder à des funérailles normales. S'appuyant sur un texte du 26 mai 1255 de l'Evêque d'Embrun, ordonnant que les corps des excommuniés soient placés sur des arbres (et non portés en terre), Georges de Manteyer a parlé d'inhumation aérienne : M. van Gennep n'a point de peine

à montrer qu'il ne peut pas s'agir ici d'un vestige d'un tel rite funéraire d'ailleurs très rare en Europe.

Le chapitre VII est consacré au Cycle de Carnaval-Carême. Nous citerons — entre autres — les pages où M. van Gennep souligne l'efficacité agraire et de multiplication, des feux de Carnaval, et leur valeur prophylactique (contre les sorts et les maladies). Il serait intéressant de vérifier si, dans la région de St-Paul, il y a toujours un *ours* parmi les masques, comme le dit Marcel Provence (cité par van Gennep) et dans quelle relation se trouve cet ours avec l'« ours de la chandeleur » (relation qui paraît suspecte à van Gennep) et avec *Saint-Ours*... A retenir aussi : les renseignements sur les chivaus-frus.

Dans le Cycle de Pâques, les folkloristes occitans auront intérêt à relire ce qui touche aux crécelles de « Ténèbres » et aux « objets suspendus aux branches que l'on porte à bénir » (page 218).

Le Cycle de Mai, le Cycle de la Saint-Jean, le Cycle des 12 jours sont traités avec la même minutie comparative, la même abondance bien réglée. A propos du chapitre sur les *cérémonies agraires* l'un des plus captivants — il faut mentionner la célèbre — et ridicule — omelette des Andrieux. On sait que Ladoucette, mal renseigné ou mystifié, avait décrit une prétendue cérémonie célébrée par les habitants d'une vallée encaissée des Hautes-Alpes, où l'on saluait le retour du soleil, au printemps, en mangeant une énorme omelette qui avait la forme et la couleur du soleil. Il n'y a rien de vrai là-dedans, bien que les habitants de cette vallée, comme le dit M. van Gennep, aient pu fêter le retour du soleil d'une façon ou d'une autre...

Le « problème des patronages et le degré de religiosité » (ch. XIII), les « processions annuelles en Haute-Montagne », enfin, « le Culte des Saints » : autant de monographies très poussées et aussi enrichissantes pour le folkloriste que pour le psychologue. (Parmi les Saints, nous retrouvons *St-Ours* à qui les filles demandent un mari et qui ne doit point, selon van Gennep, être rattaché à l'hypothétique déesse ourse de G. de Manteyer...

Pour le reste, nous renvoyons le lecteur au livre lui-même, s'il veut en assimiler utilement les résultats comparatifs. Pour finir, je dirai, que je ne crois pas qu'il soit possible de fournir une telle profusion de faits, avec plus d'ordre et de clarté que ne l'a fait M. van Gennep, ni d'éclairer plus parfaitement les traits ethnographiques et psychologiques du Folklore des Hautes-Alpes.

2. — Notre-Dame en Pays d'Aude, par Mgr Jean Rivière. Carcassonne. 1946.

On connaît le thème si répandu de l'« invention de la statue » par les bœufs ou le cheval d'un laboureur. C'est ainsi, selon Mgr Rivière, qu'ont été découvertes, dans l'Aude, *N.-D. de Marceille* (Limoux), *N.-D. de la Gardie* (Conques), *N.-D. de Miséricorde* (Bram).

Ce thème admet plusieurs variantes. D'abord l'association « animal-buisson » : deux génisses, par leur manège, font découvrir une statue de la Vierge cachée dans un fourré (*N.-D. du Cros*, à Caunes-Minervois). — Un berger gardant son troupeau, voit ses brebis se ramasser autour d'un buisson où est cachée la *Vierge de Liesse* (Fleury d'Aude).

Ailleurs, les animaux n'ont aucune part à l'invention de la statue, mais le buisson joue toujours son rôle :

Notre-Dame de Paris (à Ste-Colombe-sur-l'Hers).

Notre-Dame de la Barthe (à Mas-Cabardès). Barthe signifie buisson.

Notre-Dame de la Bruyère (à Castelnaudary), trouvée sur une lande, parmi la bruyère.

Notre-Dame de la Romigère (à Villepinte).

Notre-Dame de la Romigère (à Carcassonne). Romigère signifie ronceraie.

Une seule fois, des bergers trouvent la statue miraculeuse dans une grotte inaccessible (*N.-D. des Auzils*, à Gruissan).

Une seule fois, la Vierge est enfouie sous des décombres dont il faut la dégager (*N.-D. de la Pitié*, Castelnaudary).

Certains sanctuaires, enfin, sont l'objet de traditions orales qui ne se laissent point ramener aux schémas ci-dessus : « Le comte *Olivier*, lieutenant de Charlemagne, assiège *Castelmaure*. Il fait le vœu s'il est vainqueur des Sarrazins, de bâtir un sanctuaire à la vierge, « là où son épée tombera ». Il lance son épée et la chapelle de *N.-D. de l'olive* (à Embres) fut construite.

A *Montbrun*, le châtelain fait déchirer par ses chiens un pèlerin inconnu qui demandait l'hospitalité. Ce pèlerin était son propre père. Au-dessus du cadavre vinrent voler des colombes qui semblaient le veiller... Désespéré, le baron de Montbrun fait le vœu de bâtir là une chapelle sous le nom de *N.-D. de Colombiers*.

Les noms de *Colombiers* et *d'Oliviers* ont visiblement inspiré ces deux légendes. La légende explique — ou veut expliquer l'appellation.

**

Les Vierges, inventées miraculeusement, manifestent presque toujours la volonté bien arrêtée de ne point quitter le lieu où elles étaient cachées. Si on les emporte dans une église, même voisine, elles « reviennent... » jusqu'à ce qu'on leur ait bâti un sanctuaire au lieu de leur choix. Sont dans ce cas : la Vierge de *Marceille* (Limoux), *N.-D. de Liesse*, *N.-D. de la Gardie*, *N.-D. de la Bruyère*, *N.-D. de la Miséricorde*.

Le curé de *Lac-sur-Orbièu*, nous conte Mgr Rivière, ayant voulu installer la statue de la Vierge de *Canos* dans une autre église, constate qu'elle est revenue à sa première place. — *N.-D. de Belvis* (à Belvis) apparaît à un voyageur en péril pour lui sau-

ver la vie. Le voyageur rapporte la statue à l'église de Belvis, où on l'installe sur un trône, dans le sanctuaire. Mais le lendemain, on la retrouve non pas sur son trône, mais sous le porche. C'est ce porche, agrandi, qui a été transformé en chapelle.

Signalons, enfin, que la seule *vierge noire* de l'Aude est *N.-D. de Marceille* (Limoux), héréditaire, sans doute, d'une « bonne Mère » gallo-romaine, (voir à ce sujet : E. Saillens : *Nos vierges noires*), comme peut-être aussi *N.-D. des Auzils* que les pèlerins n'appellent encore que la « *Bouno Maire* ».

Quant aux pèlerinage aux sanctuaires de la Vierge, ils ont été minutieusement décrits par Mgr Rivière. Nous croyons utile d'en donner ici la liste : *N.-D. de Marceille, de Pronille, du Cros* (Caunes), *de Magrie* (Cuxac-d'Aude), *du Bon-Secours* (Puivert), *de Liesse* (Fleury), *de la Gardie* (Conques), *du Carla* (Lagrasse), *de l'Olive* (Embres), *des Auzils* (Gruissan), *de Faste* (Tuchan), *de Colombiers* (Montbrun), *de Consolation* (Fabrezan), *des Prés* (Cailhau), *de Cambouras* (Taurize).

Une carte complète le livre de Mgr Rivière.

3. — La Croix de Saint-André dans la sculpture romane. Bas reliefs mithriaques et doctrines albigeoises — l'instinct mystique des formes géométriques chez l'homme primitif, par **Paul Ulmann.** Jouve et Cie, éditeurs, Paris (15, rue Racine, 6^{me}), 1947.

On assez peu étudié jusqu'ici les survivances mithriaques en Languedoc. D'abord parce qu'on a négligé systématiquement de fouiller les sanctuaires de Mithra qui existent dans l'Ariège, d'en relever les sculptures rupestres, voire les peintures qui sont encore visibles. Notre ami Deodat Roché, dans un livre qui, je l'espère, paraîtra prochainement, étudiera cette question et aussi celle des rapports du Mithraïsme et du Catharisme... En attendant M. Paul Ulmann s'est intéressé aux moifs en X (croix de St-André) de la sculpture romane languedocienne (?), et il voit dans ce schéma une influence mithriaque transmise à l'occitanie par les Manichéens, Bogomiles ou Cathares : jambes croisées des statues romanes rappelant les jambes croisées des dadophores, quatre-feuilles des miniaturistes cathares... cette thèse est très séduisante. Et elle doit bien contenir une âme de vérité. Les idées de M. Ulmann sont extrêmement suggestives relient un très grand nombre de faits... et donnent le vertige. L'auteur n'a-t-il pas ajouté au syncrétisme naturel des faits ethnographiques, son syncrétisme propre ?... dans tous les cas, j'aime mieux son attitude — scientifique et poétique — que la sécheresse et la stérilité de ceux qui ne veulent rien voir du mystère des origines. Et pour nous la question étudiée par M. Ulmann sera toujours d'actualité. Le symbole en X représente pour lui la Mort, la puissance sur la mort, la résurrection. Est-ce pour obéir au vieux symbolisme mithriaque que les paysans du Lauragais ex-

posent encore devant la porte des maisons qui contiennent un mort — comme nous l'écrit M. Paul Sibra — une serviette blanche sur laquelle deux ganses noires en diagonale, dessinent une croix de St-André (et non point une croix latine ou grecque) ?

La deuxième étude de M. Paul Ullmann : *l'instinct mystique des formes géométriques chez l'homme primitif* complète la première, sur un plan plus général. L'homme connaît sans doute des formes géométriques *à priori* dont le symbolisme est saisi par instinct. La première humanité a sans doute connu une mystique « cubiste », une mystique du *signe* (j'ajouterai : une mystique du *signe imitable par tous*). « Quand elle n'a plus compris les formes géométriques, elle a eu recours au mythe qui est à mi-chemin, entre la poésie pure et la raison ».

4. — Marcel Provence. *Danses et Jeux en Basse-Provence.* (La Provence marseillaise, 1947).

Bonne étude sur les fêtes calendaires provençales et sur les divers jeux populaires : courses, mail, jeux de la volo. La partie consacrée aux danses : (danses guerrières, danses de la fécondité, danses de métiers, danses de caractère), et aux divertissements de carnaval, est du plus haut intérêt.

5. — Le Petit Aveyronnais. (46, boulevard Poulenc, Espalion).

Ce journal publie une excellente chronique folklorique de Joseph Vaylet. Le dernier article (23 mars 1947) est consacré aux coutumes de mariage.



Les cahiers d'Ethnographie folklorique.

Le deuxième cahier : « Folklore de Montségur », par Mme R. Tricoire, avec préface de M. André Varagnac, va paraître prochainement aux éditions de l'Institut d'études occitanes. Rappelons que le premier cahier, de A van Gennep, était consacré au « cheval-jupon ».

Société d'Ethnographie française.

Nous apprenons la constitution, à Paris, sur l'initiative de M. G. H. Rivière, d'une Société d'Ethnographie française. Le secrétaire général en est M. Maget. Les deux premiers numéros du « Mois d'ethnographie française » seront distribués sous peu.

Société française de Folklore. pour l'étude des traditions populaires. (école pratique des Hautes Etudes, 45, 47, rue des Ecoles, Paris). Cette société fondée, elle aussi, tout récemment, a pour présidents : Mme la Comtesse de Pange et M. André Varagnac, conservateur du Musée des Antiquités Nationales. Elle publie aussi un bulletin très utile.

Nous adressons nos meilleurs vœux de succès à la Société d'Ethnographie et à la Société de Folklore.

René NELLI.

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par Maurice
Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant
l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais
Carcassonne.

